

WANDIGNIES-HAMAGE



AOÛT 2020

ACCUEIL DE LOISIRS

REGLEMENT

INTERIEUR

ENCADREMENT

Direction : Rachel Parent, Milène et Fabien Rachez

Animateurs : Céline, Romane R, Romane S, Lisa, Marion F, Rachel, Suzy,
Lola, Camille, Cécile

Renseignements auprès de la mairie

☎ 03 27 90 44 08 📠 03 27 91 34 22 💻 mairie.wandignies@wanadoo.fr

REGLEMENT INTERIEUR DE L'A.L.S.H. – août 2020
(ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT)

Période et horaires de fonctionnement

Du lundi 27 juillet au vendredi 21 août 2020 inclus, le matin de 9H à 12H et l'après-midi de 14H à 17H. Garderie de 8h à 9h et de 17h à 18h.

Age des enfants accueillis

Enfants âgés de **3 ans au 27 juillet 2020** à 15 ans; domiciliés à Wandignies-Hamage ou non. *

Le protocole nous contraint à programmer des groupes à effectif réduit :

Tout-Petits : moins de six ans (12 enfants)

Petits : Grande-section de plus de six ans + CP + CE1 (12 enfants)

Moyens : CE2/CM1 (12 enfants)

Grands : CM2/6^{ème} (12 enfants)

Ados : 5^{ème}/4^{ème}/3^{ème}/2^{nde} de 15 ans maximum (12 enfants)

***Cf annexe 1**

Siège officiel de l'accueil de loisirs

Mairie, 6, place Roger Dewambrechies à Wandignies-Hamage.

NOUVEAU

L'accueil et le retour des enfants du groupe des tout-petits et petits se feront directement à l'école maternelle, 175 rue Jean Jaurès à Wandignies-Hamage.

L'accueil et le retour des enfants du groupe des moyens, grands et Ados se feront directement l'école primaire, 113, rue Jean Jaurès à Wandignies-Hamage.

Discipline

Le bon fonctionnement de l'accueil de loisirs demande un minimum de discipline de la part des enfants. La direction de l'accueil de loisirs se réserve le droit d'exclure temporairement ou définitivement tout enfant qui perturberait de par sa mauvaise conduite les activités et ceci sans remboursement de la participation financière de la famille.

Alimentation (cantine, goûter)

Chaque jour, l'enfant recevra un goûter l'après-midi. Une cantine fonctionnera le midi, salle du presbytère, pour les volontaires, sa fréquentation étant laissée à l'appréciation des familles.

Encadrement

1 directeur, 2 directrices-adjointes, 10 animatrices diplômées

Excursion (sous réserve d'évolution du protocole sanitaire)

Tarifs

La Caisse d'Allocations impose une tarification modulée en fonction des capacités contributives des familles. Les tarifs seront donc fixés suivant votre quotient familial fourni par la CAF (attestation mentionnant le quotient familial à fournir ce jour) qui vous placera en tranche 1, 2 ou 3 avec des tarifs adaptés.

	Wandinamageois et Extérieurs scolarisés à WH			Extérieurs		
	T1	T2	T3	T1	T2	T3
Forfait semaine 5 jours	15€	17.5€	20 €	30 €	35€	40 €
Repas cantine	3,10€	3,30€	3,50€	3,10€	3,30€	3,50€
Repas cantine moins de six ans	2.6€	2.8€	3€	2.6€	2.8€	3€
Garderie	0.90€	1,00€	1,10€	0,90€	1,00€	1,10€



Inscriptions

Les inscriptions auront lieu en mairie : **ATTENTION INSCRIPTION 2 SEMAINES MINIMUM**

- **Le mardi 30 juin de 17h30 à 19h.**

- **Le mercredi 1^{er} juillet de 14h à 18h.**

- **Le jeudi 2 juillet de 17h30 à 19h.**

Attention : Les places sont limitées. Vous êtes invités à venir inscrire votre enfant au plus vite ! **(CF. ANNEXE 1)** Munissez-vous de tous les documents demandés :

- Fiche d'inscription
- Brevet de natation
- Fiche sanitaire et photocopie du carnet de santé à jour
- Certificat médical (avec la mention : apte à fréquenter l'accueil de loisirs)
- Document CAF indiquant votre quotient familial vous plaçant dans l'une des trois tranches de tarifs.
- Attestation d'assurance extra-scolaire responsabilité civile
- Paiement par chèques (1 pour l'inscription et 1 pour les tickets de cantine / garderie) souhaité (à l'ordre du trésor Public) pour l'inscription.

Les chèques – vacances sont acceptés.

